

Réf: Dossier N° 077614

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « THE FLYING FISHERMAN »

Siège social Bingerville, Bingerville, BAGBA 1ER EXTENSION,
Lot 803, Ilot 79

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THE FLYING FISHERMAN »

Objet : CREATION DE JEUX VIDEO ;CONTES INTERACTIFS ;
ART ;LOGITIELS ET DIVERS. ET POUR LA REALISATION DE L'
OBJET SOCIAL

-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS
BIENS MEUBLES ET
IMMEUBLES;
-EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN
GARANTIE DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS
DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

-ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES, ET
IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER
L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, BAGBA 1ER EXTENSION,
Lot 803, Ilot 79

Dirigeant(s) : M SIKA N'CHO PAUL SERAPHIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01415 du 17/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08088/GTCA/RC/2022 du 17/03/2022

